



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ  
MRC DE MANICOUAGAN

---

## AVIS PUBLIC

### AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

---

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-03 POUR LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

**À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le  
projet de règlement numéro 2023-03**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par monsieur Éric Doyle, directeur général secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, que lors de la séance régulière tenue le 13 décembre 2023, le conseil de la municipalité de Baie-Trinité a adopté le projet de règlement 2023-03

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 9 janvier 2024 à 19h à la salle Willie-Cyr du Centre Donald-Thibeault situé au 28, route 138, à Baie-Trinité.

Que le projet de règlement 2023-03 vise à s'assurer que la Municipalité bénéficie de garanties suffisantes pour la réalisation des travaux et à s'assurer de la qualité ainsi que de la conformité de ceux-ci.

Qu'au cours de cette assemblée, le maire ou le maire suppléant ou le directeur général expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

Que le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 28, route 138 à Baie-Trinité aux heures d'ouverture du bureau;

**DONNÉ à Baie-Trinité ce 19<sup>e</sup> jour de décembre 2023**

**Éric Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier**